



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°5/2020

En séance du 11 mars 2020 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (Président : Joachim Rausis)**
 - **Valrafting** : Sur préavis négatif de la société d'exploitation DransEnergie pour les comptes des FMO et des FMS, le Conseil refuse la demande d'autorisation d'organiser des sorties en rafting sur la Dranse d'Entremont.
 - **Service officiel de Curatelle et Centre médico-social** : Afin de respecter les nouvelles dispositions administratives, le Conseil décide de signer une convention avec les Communes de l'Entremont pour acter la séparation stricte des services.

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION EAUX POTABLES, EAUX USÉES, ÉLECTRICITÉ & CAD (Président : Pascal Tornay)**
 - **Energies renouvelables** : Le Conseil prend connaissance des demandes de subventions en cours de traitement : Sibylle et Anne Bréaud, La Fouly (audit énergétique du bâtiment) - Claudine Guichard, Champex-Lac (chauffage à bois) - Juliette Bayonna-Ruiz, Issert (installation solaire thermique) - Bernard Volluz, Laurence Rausis, Nelly Geiser, Claude-Alain Jaggi, Nicole Volluz et Vincent Tornay (mobilité douce)

3. **RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS & PATRIMOINE (Président : Urbain Gaillard)**
 - **Nouvelles constructions, transformations, rénovations, démolitions et autorisations simples** : Le Conseil traite les dossiers suivants : De Preux Emilie et Charles et Gaillard Charlotte et Ludovic pour construction de villas jumelées à Orsières / Sarrasin Patrick pour création d'un porche et protection de l'entrée du bâtiment à Commeire / Gabioud Christophe pour la modification de la couverture du sol à Orsières / Guex Jérôme pour la création d'une cheminée à Reppaz / Coppey Jean-Benoît pour la pose d'une pompe à chaleur à l'extérieur à Somlaproz / Lattion Pierre-Yves pour la création d'un sas d'entrée non-chauffé à La Fouly / Administration communale pour la construction d'un collecteur d'eaux usées à La Fouly.
 - **Aide à la rénovation** : Le Conseil traite les dossiers suivants : Treboux Noé pour la transformation d'une habitation à Soulalex / Gertsch Catherine et Thierry pour la rénovation d'un appartement et la modification de façades à Chez-les-Reuses / Copt Gérard pour la rénovation de la toiture et des façades à Orsières /

4. **RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX & BÂTIMENTS PUBLICS - ENTRETIEN DU TERRITOIRE (Président : Laurent Rausis)**
 - **Engagement nouveaux employés** : Le Conseil décide d'engager Paul Lattion pour le poste d'employé sentiers pédestres-remontées mécaniques et Joseph Lovey pour le poste d'employé aux sentiers pédestres dès le 1^{er} avril 2020.
 - **Engagement auxiliaires** : Le Conseil décide d'engager Fredy Voutaz, Stéphane Bernabei et Dylan Gabioud comme auxiliaire pour les sentiers d'altitude.
 - **Accès chapelle de Commeire** : Le Conseil accepte la modification du plan d'aménagement et du devis complémentaire de Charly Lovey SA.
 - **Saleinaz-Morèces** : le Conseil décide d'adjuger les travaux de génie civil à Charly Lovey SA.



5. DIVERS

- **Pèlerinage Bienheureux Maurice Tornay** : Le Conseil prend connaissance de la Fête prévue le samedi 29 août 2020, avec pèlerinage depuis Orsières, messe et repas à La Rosière.
- **Coronavirus** : En ce début de pandémie, le Conseil décide de mettre en place de suite une cellule de crise afin d'appliquer les recommandations de l'OFSP et de l'Etat du Valais sur le territoire communal.
- **Demande d'autorisation d'exploiter** : Le Conseil accepte, sous réserve du résultat de la mise à l'enquête publique, la demande de Mme Sylviane Bochatay pour exploiter des chambres d'hôtes, table d'hôtes et bar à jus de fruit aux Arlaches sous l'enseigne "La Linaigrette", dès le 1^{er} juin 2020.
- **Construction de places de parc Branche d'En Bas** : Le Conseil accepte les plans présentés et décide de transmettre la demande d'autorisation de construire à la CCC comme objet relevant de sa compétence.

Séance levée à 19h45
Orsières, le 09.04.2020

L'Administration communale